


# Communiqué de presse

19 mars 2025

**Loto du Patrimoine 2025 :**
**Le phare du Petit Minou parmi les 18 sites emblématiques retenus en France**

Le député Didier Le Gac se réjouit de voir le phare du Petit Minou figuré parmi les 18 projets sélectionnés par la mission “Patrimoine”, sur les 770 candidatures déposées.

Portée par Stéphane Bern, déployée par la Fondation du Patrimoine et soutenue par le ministère de la culture ainsi que la Française Des Jeux, cette mission contribue de façon significative à la sauvegarde du patrimoine français dans toute sa diversité.

Ainsi, depuis sa 1ère édition, ce sont près de 312 millions d’euros qui ont été récoltés afin d’accompagner les travaux de restauration.

Déjà lauréat du Fonds d’intervention maritime initié par le ministère de la mer en 2023, c’est désormais le ministère de la culture qui vient reconnaître et soutenir le phare du Petit Minou, emblématique de notre patrimoine maritime.

Le montant de l’aide allouée sera annoncé lors des prochaines Journées européennes du Patrimoine, qui se dérouleront le samedi 20 et le dimanche 21 septembre 2025. Elle permettra ainsi de poursuivre la restauration de ce site incontournable du Pays de Brest.

Didier Le Gac tient à saluer l’engagement des acteurs locaux pour la réhabilitation du phare du Petit Minou, notamment la ville de Plouzané et les nombreux bénévoles.

Contact Didier Le Gac : 06.73.39.59.17 - didier.legac@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire : 02.98.33.02.20 - 11 rue de Kerzouar - BP 30089 - 29290 Saint-Renan